



Dégradation matériel sans déclaration

Par **chacha59**, le **10/06/2012** à **17:04**

Bonjour,rnrnJe voudrai savoir parce que j'ai dégradé une barrière de sécurité dans une commune avec le camion de mon entreprise. Je me suis arrêté puis j'ai appelé mon entreprise mais il s'en foute éperdument. J'ai cherché le poste de police mais je ne l'ai pas trouvé. J'ai donc continuer ma route. Je voudrais savoir si c'est possible de faire une déclaration à la police meme quelque jours après et qu'est ce que je risque dans ce cas la... Merci d'avance